

« LES GROUPES ARMES ET L'INSECURITE A L'EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : DEFIS A RELEVER POUR LA STABILISATION DE L'ETAT »

Justin Omolela Selemani^{1*}, Et Erick Okandju Masangu²

**Corresponding Author : -*

RESUME

La situation sécuritaire en République Démocratique du Congo en général, et dans sa partie Est en particulier laisse à désirer. Ce papier s'est proposé le devoir passer en revue les différents groupes armés qui à la fois rendent cette partie du pays ingouvernable et sèment la zizanie au sein de la population, d'examiner les causes de la multiplicité des groupes armés à l'Est, d'en déduire les conséquences et d'en faire une proposition pour relever le défis de la stabilisation de l'Etat congolais dans sa partie Est. Parmi lesquelles ; la révision du programme d'enseignement national à tout le niveau s'avère indispensable. Ainsi, à coté de la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire que le gouvernement doit assurer, il est important d'insérer dans le programme scolaire les cours sur les droits de l'homme. Au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire, l'insertion de cours sur la théorie de la guerre et l'éthique de la guerre en premier graduat de l'enseignement est très importante. A cet effet, il faudrait imposer une formation militaire obligatoire à tous les jeunes diplômés avant d'aller poursuivre les études universitaires. Que les combattants des groupes armés qui déposent les armes soient intégrés dans le programme deréinsertion communautaire et non dans l'armée pour ne pas continuer à gratifier les groupes rebelles. Encourager l'intégration régionale par l'initiative de la réalisation des projets d'intérêt commun avec les pays voisin. Obtenir l'adhésion du peuple congolais à la décision courageuse de coopérer directement avec les puissances intéressées par les ressources naturelles de la RDC, en les invitants à venir investir et exploiter lesdites ressources à concurrence de 70% Pour le pays, selon la durée renouvelable à convenir.

MOTS CLES : *Guerre, rébellion, insécurité, stabilisation*

^{1*} Professeur à la faculté des sciences, sociales politiques et Administratives de l'Université pédagogique nationale

² Chef de Travaux à la faculté des sciences Sociales politiques et Administratives de l'Université de KINDU

INTRODUCTION

L'effort que nous déployons dans la présente réflexion est celui d'examiner la situation sécuritaire en République Démocratique du Congo en général, et dans sa partie Est en particulier. A cet effet, nous allons devoir passer en revue les différents groupes armés qui à la fois rendent cette partie du pays ingouvernable et sèment la zizanie au sein de la population. Les conflits armés qui ont émaillé le pays, partant de la guerre de libération en 1996 jusqu'aux récents conflits armés déstabilisent tout l'appareil de l'Etat, et ne cessent de préoccuper tant la communauté nationale qu'internationale. Une lecture scientifique paraît alors indispensable en vue d'en dégager non seulement le sens, mais surtout de rechercher les voies de sortie pour une vraie stabilisation et une pacification durable à l'Est du Congo.

Un tel périple réflexif exige qu'on étudie tous les éléments possibles qui sont impliqués, de près ou de loin, dans ce conflit armé. Cependant, nous ne saurons réaliser cette entreprise faute d'espace, étant donné qu'il ne s'agit que d'une étude d'une quinzaine de pages.

Ainsi, pour mener à bien cette étude, outre l'introduction et la conclusion, nous la subdivisons en six points, à savoir :

1. Cadre conceptuel ;
2. Bref contour historique sur les cycles de violence et insécurité à l'Est de la R.D.C. depuis la guerre de libération de 1996 ;
3. Identification des groupes armés et leurs zones opérationnelles ;
4. Causes de la multiplicité des groupes armés à l'Est ;
5. Les conséquences des conflits armés en R.D.C. ;
6. Défis à relever pour stabiliser l'Etat congolais dans sa partie Est.

I. Cadre conceptuel

Toute réflexion scientifique sérieuse se fait baliser par les définitions des concepts-clés la constituant. Pour ce qui est de cette étude, il s'agit des concepts ci-après : armée, insécurité, Etat, conflit, violence, guerre, guérilla.

I.1. Armée

L'armée est un regroupement qui rassemble des personnes qui ont librement accepté de servir le pays sous le drapeau jusqu'au sacrifice suprême. Elle constitue une institution d'ordre universel. A en croire Thierry de Montbrial et Jean Klein, « quelles que soient sa taille, sa puissance démographique ou économique, sa cohésion interne, un pays dispose en règle presque générale d'une armée d'une dimension naturellement extrêmement variable »³. De ce fait, pourrions-nous affirmer qu'il n'est pas de nation sans armée. Si petite peut-elle être, l'armée est cet élément de force morale, d'ordre, de discipline et d'abnégation. C'est elle qui est à la base de toute collectivité indépendante.

L'armée est profondément marquée par son ordre qui s'accompagne de ses rites, ses uniformes, son drapeau, ses chants, son code, etc. « Elle apparaît comme le conservatoire de certaines valeurs fondamentales, honneur, discipline, esprit de sacrifice. »⁴. L'un des critères indispensables pour faire asseoir tout Etat indépendant et souverain est l'établissement d'une armée forte. D'ailleurs, Nicolas Machiavel, parlant des armées, a raison lorsqu'il soutient ce qui suit : « (...) il ne peut y avoir sans elles ni lois sages, ni aucun établissement utile (...) »⁵ C'est pourquoi le Secrétaire florentin insiste sur la composition de l'armée. Celle-ci doit être composée des citoyens qui doivent être des « créatures propres » du prince, aguerris de bons exercices, aux ordres de capitaines d'exception. Ce qui nécessite un bon recrutement.

Un des éléments essentiels qui différencie l'armée des autres institutions étatiques est la discipline. Cette dernière étant la « règle de conduite commune aux membres d'un corps, d'une collectivité et destinée à y faire régner le bon ordre »⁶, est indispensable pour faire régner l'ordre. A cet effet, Machiavel ajoute : « les Anciens nous fournissent une foule d'exemple qui attestent qu'avec une bonne discipline on fait de bons soldats dans tout le pays ; elle supplée les défauts de la nature et elle est plus forte que ses lois »⁷.

I.2. Insécurité

L'insécurité se définit comme le manque de sécurité. D'ailleurs, c'est par rapport à ce terme de « sécurité » que l'on peut comprendre ce qui est l'insécurité. Le premier sens de « sécurité » renvoie à l'état d'esprit confiant et tranquille de celui qui se croit à l'abri du danger. Dans cette acception, ce terme est synonyme de tranquillité, assurance. Le deuxième sens est celui d'une situation tranquille qui résulte de l'absence réelle de danger. Ici, être en sécurité, c'est être en sûreté. Cette situation ne peut être possible que dans la mesure où elle dépend de conditions politiques d'une organisation collective. Mais, la sécurité peut aussi être décrite comme « l'état d'un sujet qui s'estime non menacé par tel ou tel danger, ou penser avoir les moyens d'y répondre si ce danger vient à devenir actuel »⁸.

³ T. MONTBRIAL de, et J. KLEIN, *Dictionnaire de stratégie*, PUF, Paris, 2000, p.29.

⁴ *Ibidem*.

⁵ N. MACHIAVEL, « *Discours sur la première décennie de Tite-Live* », dans *Œuvre complète*, trad. par E. Banricon, Gallimard, Paris, 1952, pp.688-689.

⁶ REY-DEBOVE, J., *Le Robert méthodologique. Dictionnaire de français actuel*, Le Robert, Paris, 1987, p.411.

⁷ N. MACHIAVEL, *Art de la guerre*, trad. par T. Guiraudet, Flammarion, Paris, 1991, p.798.

⁸ T. MONTBRIAL de, et J. KLEIN, *op.cit.*, p.500.

La sécurité des individus renvoie à la sécurité des Etats. Le philosophe Leibniz, dans une lettre de 1705, définit l'Etat comme une « société dont l'objet est la sûreté commune »⁹. Ainsi, l'une des missions primordiales de l'Etat est celle d'assurer la sécurité de sa population. Pour parvenir à cette fin, l'Etat peut recourir à des méthodes assurant sa défense à travers son territoire, sa population, sa souveraineté (c'est-à-dire de sa capacité à entretenir des relations égales à d'autres Etats). Pour prévenir toute menace à sa sécurité, l'Etat peut également chercher à s'affirmer sur la scène internationale en inhibant l'éventuel adversaire : c'est ici qu'intervient la diplomatie de puissance. Mais, l'Etat peut tenter d'annuler une menace ou un risque, en améliorant les relations qu'il entretient avec son environnement, agir donc sur les conditions extérieures par une diplomatie coopérative.

I.3. Etat

Le terme « Etat » peut être compris au sens large et au sens restreint. L'Etat, au sens large, est une communauté humaine organisée politiquement sur un territoire déterminé. Au sens restreint, il vise les gouvernants ou le pouvoir public. Au regard de ce qui précède, nous pouvons soutenir que l'Etat, en son sens large, s'identifie à l'Etat-Nation ; et en son sens restreint, il devient Etat-gouvernement.

Pour acquérir tout son sens, l'Etat comporte quatre éléments sur lesquels il s'appuie, à savoir :

1. La population : c'est l'élément humain de la collectivité étatique qui comprend les nationaux et les étrangers.
2. Le territoire : c'est la portion de surface terrestre, l'espace aérien qui surplombe celle-ci et le sous-sol. Pour les Etats côtiers, la bande de la mer adjacente est appelée « mer territoriale ».
3. La souveraineté : c'est cette capacité de l'Etat de jouir de sa pleine puissance de ses attributs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
4. Le pouvoir : c'est l'ensemble des organes ayant pour fonction de gouverner, de légiférer et de rendre justice.

L'Etat peut avoir plusieurs formes, et il existe plusieurs formes d'Etat. Mais, les formes les plus courantes sont : la forme unitaire (Etat unitaire) et la forme composée (Etat fédéral, confédéral).

I.4. Conflit

Le conflit traduit un rapport de contestation ou de « guerre » entre des personnes, des groupes d'individus ou des Etats. Au sens large, il peut se référer, d'un côté, à un rapport de forces engagé par la voie de l'emploi de la force sur le terrain. C'est le cas de la situation de guerre entre Etats souverains ou de guerre civile au sein d'un Etat. Et de l'autre côté à un rapport de forces se manifestant par un climat de tension extrême, de confrontation et/ou de luttes intenses entre personnes, groupes, organisations.¹⁰ Le conflit survient souvent quand une des parties essaie d'affirmer ses positions sans tenir compte des positions des autres parties. Au sens strict, un conflit est un contentieux sur un ou des points de droits. Au sens profond ou authentique du terme, c'est l'affrontement de deux ou plusieurs volontés individuelles ou collectives qui manifestent les unes à l'égard des autres une intention hostile et une volonté d'agression, à cause d'un droit à retrouver ou à maintenir. Ces volontés essaient de briser la résistance de l'autre, éventuellement par le recours à la violence. En ce sens, la guerre est l'exemple paradigmatique du conflit armé.¹¹

Il sied, cependant, de noter que le conflit est omniprésent dans la vie sociale, mais prend des formes extrêmement variées. On pourrait dire même qu'il est inhérent à la nature de l'homme. D'ailleurs, celui-ci est parfois défini comme un être conflictuel. Les conflits se distinguent les uns des autres par la nature de leurs enjeux et la structure des enjeux. Par rapport à la nature, les conflits peuvent porter sur la distinction de biens rares (biens économiques, pouvoir), les valeurs, les idées, les règles du jeu gouvernant un système d'interaction (une organisation, par exemple). Quant à la structure des enjeux, les conflits, pour employer le langage de la théorie des jeux, peuvent avoir une structure du jeu à somme nulle : à l'issue du conflit les pertes de l'un des acteurs sont égales aux gains de son opposant.

Il existe plusieurs sources de conflits. A en croire Dominique Picard et Edmond Mard, il y a huit catégories de conflits interpersonnels, à savoir : les conflits d'intérêts, les conflits de pouvoir, les conflits identitaires, les conflits territoriaux, les conflits de relation, les conflits cognitifs, les conflits affectifs et les conflits culturels.¹²

I.5. Violence

La violence renvoie à l'utilisation de la force physique ou psychologique soit pour contraindre, soit pour dominer, soit pour causer des dommages ou la mort. Elle est opposée à l'usage contrôlé, légitime et mesuré de la force. Faire violence à quelqu'un, c'est, agir sur lui ou le faire agir contre sa volonté, en employant la force ou l'intimidation. Ainsi, par violence, il est question de recourir à une force brutale pour soumettre quelqu'un. L'image de la violence nous est

⁹ *Ibidem*.

¹⁰ <http://fr.wikipedia.org/wiki/conflit>, le 06 janvier 2014.

¹¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/conflit_sciences_sociales, le 06 janvier 2014.

¹² Cf. D. PICARD et D. MARC, *Les conflits relationnels* (Que sais-je ?), P.U.F., Paris, 2008. On peut classifier les conflits de manière suivante : les conflits intra-personnels, les conflits interpersonnels, les conflits intra-groupes et les conflits intergroupes.

offerte par le sens commun. C'est l'image d'un mal physique et/ou moral, infligé délibérément à autrui en abusant de lui.

Il existe plusieurs types de violence dont les définitions varient selon les époques, les milieux, les lieux, les évolutions sociales, etc. Mais, nous en énumérons quelques-unes les plus remarquables, comme : la violence naturelle, la violence entre personnes, la violence d'Etat, la violence criminelle, la violence politique, la violence symbolique, la violence économique, la cyber-violence, etc. Cependant, il existe aussi un autre type de violence sournoise qui peut se cacher dans l'habitude, l'ordre, la politesse, l'anonymat, comme dans le langage feutré des négociations d'une conférence internationale ou au détour d'une statistique économique.¹³

Dans le cadre de cette réflexion, il nous paraît important de revenir sur la violence d'Etat et la violence politique. En fait, les Etats pratiquent discrètement ou revendiquent, selon la définition classique de Max Weber, un « monopole de la violence légitime » pour exécuter les décisions de justice, assurer l'ordre public, ou en cas de guerre ou risque de guerre.¹⁴ Pour ce dernier cas, on tente de la légitimer par les doctrines de la « guerre juste ». Pourtant, celle-ci peut se dégénérer en terrorisme d'Etat ou d'autres formes de violence les plus extrêmes comme le génocide. Quant à la violence politique, elle regroupe tous les actes violents que leurs auteurs légitiment au nom d'un objectif politique, à l'instar de : la révolution, la résistance à l'oppression, le droit à l'insurrection, « cause juste ». mais ces formes de violence doivent servir au rétablissement de l'état de droit.

Il s'avère indispensable de noter que les réactions à la violence enregistrées par le sens commun se partagent selon deux directions. « D'un côté, elle suscite le ressentiment et la réponse de la vengeance : mal pour mal, la violence appelle la violence en un circuit d'hostilité sans issue. De l'autre côté, sa présence massive tout au long de l'histoire, personnelle et sociale, la fait juger comme un destin inexorable lié à la condition humaine auquel il faut se résigner passivement en se repliant sur soi. C'est une image complexe, à la fois fort nette quant à son appréciation (c'est un mal), et ambiguë quant à ses implications (vengeance ou résignation ?). »¹⁵

I.6. Guerre

Etymologiquement, la guerre vient du germanique « werra » que l'on retrouve dans le vocable anglais de « war ». Elle est un conflit armé entre des nations, des Etats. À proprement parler, la guerre ne concerne pas les individus, mais des entités politiques. C'est ce qu'affirme, d'ailleurs, Jean-Jacques Rousseau lorsqu'il écrit : « La guerre n'est donc point une relation d'homme à homme, mais une relation d'Etat à Etat, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement, non point comme hommes ni même comme citoyens, mais comme soldats ; non point comme membre de la patrie, mais comme ses défenseurs »¹⁶.

Par extension, on parle de guerres économique, médiatique, froide ou de guerre de nerfs. Pour Karl Von Clausewitz, la guerre, la véritable guerre, est un « conflit de grands intérêts réglé par le sang, et c'est seulement en cela qu'elle diffère des autres conflits »¹⁷. Dans la guerre, il s'agit d'anéantir la force de l'ennemi afin de le soumettre à exécuter sa volonté.

Il existe plusieurs types de guerre, à savoir : guerre limitée, guerre totale, insurrection, guérilla, guerre froide, guerre nucléaire, etc. Pour spécifier une guerre, le déterminant peut indiquer les acteurs (nationaux ou non) entre lesquels s'exerce ce rapport conflictuel, les objectifs ou les objets qui le motivent (guerre d'extermination, guerre de libération nationale, guerre de conquête, guerre coloniale, guerre sainte) ou encore indiquer les formes qu'elle prend (guerre de position, guerre de tranchées, guerre de mouvement), les moyens qu'elle utilise (guerre atomique, guerre bactériologique, guerre sous-marine, guerre terrestre).¹⁸

I.7. Guérilla

Tout d'abord, la guérilla renvoie à une « petite guerre » dont le vocable vient de l'insurrection populaire espagnole contre Napoléon. Elle peut se définir comme « une lutte armée du faible au fort menée par des bandes ou des éléments légers qui s'efforcent de surprendre, déséquilibrer, user, priver de sa liberté d'action et par suite de sa supériorité l'adversaire, par des actions multiples et incisives, toute de mobilité et d'ubiquité »¹⁹. Celui qui se bat dans une guérilla s'appelle guérillero.

La guérilla se fait surtout naître dans des cas d'acte de révolution, de libération, d'oppression. Thierry de Montbrial et Jean Klein soutiennent que la guérilla intervient dans ces trois cadres (révolution, libération, oppression) de la manière suivante :

¹³ F. VAILLANT, *La non-violence. Essai de morale fondamentale*, Cerf, Paris, 1990, p.13.

¹⁴ <http://fr.wikipedia.org/wiki/violence>, le 06 janvier 2014.

¹⁵ P. RAYNAUD et S. RIALS, *Dictionnaire de philosophie politique*, PUF, Paris, 1996, p.728.

¹⁶ J.-J. ROUSSEAU, *Du contrat social*, Garnier-Flammarion, Paris, 1966, p.47.

¹⁷ K.V. CLAUSEWITZ, *De la guerre*, Paris, Minuit, 1950, cité par R. ARON, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962, p.18.

¹⁸ G. HIMELFARB, *Le vocabulaire de la guerre et de la paix*, Belin, Paris, 2004, p.128.

¹⁹ T. MONTBRIAL de, et J. KLEIN, *Dictionnaire de stratégie*, PUF, Paris, 2000, p.273.

1. Révolte à dominante idéologique ou politique, de militants ou de partisans cherchant avec l'appui du peuple à liquider un régime ou des dirigeants honnis.
2. Réaction nationale contre un envahisseur ou un occupant, que cette « résistance » œuvre un complément d'une armée régulière ou soit le fait de franc-tireurs ou de maquisards livrés à eux-mêmes.
3. Soulèvement d'ordre sociologique de populations plus ou moins minoritaires et opprimées défendant leur identité, leurs biens, ou se battant pour une cause sociale, religieuse ou ethnique.

Il se peut que les motivations se diffèrent d'une guérilla à une autre, mais les « techniques » restent les mêmes. Deux invariants s'imposent pour toute guérilla, à savoir : le facteur temps et le soutien populaire. Le temps est un élément important puisqu'il s'agit de miner l'ennemi dans une lutte par essence « prolongée ». Et le soutien populaire est, en fait, l'atout majeur pour les insurgés, trame de bataille et, de part et d'autre, enjeu véritable.

II. Bref contour historique sur les cycles de violences et insécurités à l'Est de la R.D.C. depuis la guerre de libération de 1996

Le chambardement dans le nouveau Congo indépendant commence dès le 30 juin 1960, date de son accession à la souveraineté nationale et internationale. Cet imbroglio consiste dans plusieurs facteurs, tels que les dispositions relatives à l'exercice du pouvoir, l'ambiguïté dans la définition de l'Etat, etc., qui peuvent être considéré comme la cause primitive de beaucoup de « marasmes » qui ont ébranlé et ébranlent encore le pays. Ainsi, l'indépendance de la République Démocratique Congo a paru comme un événement mal préparé, qui a engendré plusieurs maux : la sécession katangaise, la proclamation de l'Etat autonome du Sud-Kasaï, l'arrestation de Lumumba et son exécution au Katanga, les rébellions muléliste et simba, le coup d'Etat militaire en 1965 dirigé par le colonel Joseph-Désiré Mobutu. Durant les trente-deux ans de règne dictatorial de Mobutu, plusieurs révoltes se sont déroulées, mais n'ont pas pu atteindre leurs objectifs.

La prise du pouvoir au Rwanda par le Front Patriotique Rwandais (F.P.R.) le 12 avril 1994, est l'une des bases de la mise sur pied d'une nouvelle force rebelle qui visait non seulement à renverser Mobutu, mais surtout poursuivre la guerre du Rwanda, entre Tutsi et Hutu, sur le sol congolais. En date du 18 octobre 1996, une coalition politico-militaire issue d'un protocole d'accord signé à Lemera au Nord-Kivu a fait naître l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (A.F.D.L.)²⁰.

Après sept mois d'affrontement entre l'A.F.D.L.-alliés (Rwanda, Ouganda et Burundi) et les Forces Armées Zaïroises (F.A.Z.), la ville de Kinshasa tombe sans combat le 17 mai 1997, et Laurent-Désiré Kabila devient le troisième Président du pays. Mais, au regard des désordres enregistrés dans les rangs des militaires étrangers (rwandais et ougandais), L.-D. Kabila décide de mettre fin à leurs présences au sein des Forces Armées Congolaises (F.A.C.) en les faisant rentrer chez eux, le 28 juillet 1998. C'est ce qui a provoqué la guerre du 2 août 1998, visant à renverser le régime Kabila par ses anciens alliés.

C'est dans ce contexte que va naître les mouvements rebelles comme le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (R.C.D.) d'Azarias Ruberwa et ses différentes factions ayant chacune son chef, le Mouvement de Libération du Congo (M.L.C.) de Jean-Pierre Bemba, etc. assassiné le 16 janvier 2001, L.-D. Kabila sera remplacé par son fils, Joseph Kabila qui, sous l'égide de la communauté internationale, va accepter d'ouvrir un espace de dialogue dénommé « Dialogue inter-congolais »²¹ pour tous les belligérants impliqués dans les conflits armés qui avait presque morcelé le pays. Sous la facilitation neutre l'ancien président namibien, Ketumile Masire²², à Sun City en Afrique du Sud du 25 février au 12 avril 2002.

Ainsi de ce forum, il s'est découché le texte dit *Accord global et inclusif* sur la transition en R.D.C. C'est dans ce contexte qu'il y a eu la création de la formule "1+4" (c'est-à-dire un président et quatre vice-présidents), et l'installation d'un gouvernement d'union nationale. À l'issue du Dialogue inter-congolais, il y aura un mécanisme pour la formation d'une armée nationale, restructurée et intégrée. Dans cette lignée, Emmanuel Ntambiruba affirme : « Dans notre

²⁰ I. NDAYWEL, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, Duclot, Paris-Bruxelles, 1998, p.795. Il s'agit précisément des partis suivants :

- Parti de la Révolution Populaire (P.R.P.) de Laurent-Désiré Kabila ;
- Conseil National de Résistance pour la Démocratie (C.N.R.D.) d'André Kiasu Ngandu ;
- Mouvement Révolutionnaire pour la Libération du Zaïre (M.R.L.Z.) de Masasu Nindaga ;
- Alliance Démocratique des Peuples (A.D.P.) de Déogracia Bugera.

²¹ Différentes composantes ont pris part dans ledit dialogue : le gouvernement de la République Démocratique du Congo, le R.C.D., le M.L.C., le R.C.D./M.L. (Rassemblement Congolais pour la Démocratie/Mouvement de Libération), R.C.D./N (Rassemblement Congolais pour la Démocratie/Mouvement de Libération/National), les Mai-Mai, l'opinion politique, les forces vives...

²² Ont été pris à témoin à coté du falcilitateur neutre, monsieur Koffi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, représenté par monsieur Moustapha Nisse, son envoyé spécial pour le Dialogue inter-congolais, et monsieur Thabo Mbeki, président de l'Afrique du Sud et président en exercice du l'Union Africaine.

groupe, nous avons 5.000 combattants, 1.838 ont intégré les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et le reste a choisi la vie civile »²³.

Et bout de trois ans de transition, il y a eu des élections libres, transparentes et démocratiques, qui permis l'installation des institutions légales et surtout la fin de la transition et de la guerre. Ainsi, Joseph Kabila est devenu le premier Président élu directement par le peuple congolais. Ces premières élections libres ont marqué *ipso facto* la fin de la transition et le début de la troisième République.

Cependant, les faits sur terrain nous ont montré une autre réalité. Certains chefs de guerre, les Maï-Maï en particulier, sont retournés dans forêt pour combattre le gouvernement de la République. En fait, ils reprochent ce dernier de n'avoir pas respecté son engagement dans le partage des postes tel que voulu par l'*Accord Global et inclusif*. Aussi, il faut signaler l'action d'un autre mouvement armé qui a fait couler beaucoup d'encre et de salives. Il s'agit du C.N.D.P. de Laurent Nkunda Batware, en exil au Rwanda, parce qu'en fuite d'un mandat d'arrêt international. La conférence de la paix, la sécurité et le développement des provinces du Nord et du Sud-Kivu en janvier 2008 a permis d'instaurer une accalmie relative à l'Est du pays.

Après les élections présidentielle et législative de 2011 remportée par Joseph Kabila pour un second mandat, la crise sanglante a continué à se perpétuer à l'Est du pays. A coté de des différents groupes Maï-Maï, il faudra tenir compte d'une part d'autres groupes au Nord de la province du Katanga qui se font entendre par la voie des armées, et le Mouvement du 23 mars, dit « M23 », qui semble être le groupe rebelle le plus important soutenu par le Rwanda. On ne peut cependant pas oublier les différents groupes étrangers qui commettent des violations des droits de l'homme au sein de la population Est du Congo, à l'instar de : F.D.L.R. (Force Démocratique pour la Libération du Rwanda), A.D.F./NALU (Allied Democratic Force / Armée Nationale pour la Libération de l'Ouganda), L.R.A. (Lord's Resistance Army), F.N.L., les Mbororo, ...

III. Identification des groupes armés et leurs zones opérationnelles²⁴

L'Est de la République Démocratique du Congo est devenu un demeure des foisonnements des groupes armés qui, non seulement, mettent en danger la vie des milliers des Congolais dans cette partie du pays, mais surtout défient l'existence même de l'Etat. Les objectifs de ces différents groupes armés sont liés aux intérêts de leurs chefs ou seigneurs. C'est ce qui explique le nombre incalculable de ces groupes. C'est pourquoi, oser les identifier tous nous parait un travail quasi impossible. D'ailleurs, ce sera un travail harassant puisque ces groupes armés sont très mouvants et se multiplient avec l'arrivée des nouveaux maîtres capables de drainer derrière eux des jeunes.

Sans aucune prétention de prétendre identifier et localiser tous ces groupes avec précision, nous allons présenter quelques grands connus selon les provinces, tout en séparant les groupes armés locaux des groupes armés étrangers.

III.1. Groupes armés dans la province du Nord-Kivu

a. Groupes armés locaux

N°	Nom du groupe armé	Nom du commandant	Lieu et espace occupé	Revendication et/ou objectifs poursuivis	Partenaires et alliés
1	Maï Maï Kifuafua		Masisi et Walikale	Politique/autodéfense	FDLR
2	Maï Maï Tcheka	Général Tcheka	Masisi et Walikale	Politique et économique	FDLR
3	APCLS	Général Janvier	Masisi et Walikale	Lutte contre hégémonie tutsi	FDLR
4	Maï Maï Akilo		Masisi et Walikale	Lutte contre l'agression et l'occupation rwandaise	
5	Pareco Nord-Kivu		Masisi, Walikale, Lubero, Rucuthuru	Lutte contre l'agression et l'occupation rwandaise	
6	Pareco Lafontaine		Rucuthuru et Lubero		
7	Groupe Guide	Général Lwanda	Masisi et Walikale	Lutter contre FDLR	FARDC
8	Soki		Rucuthuru à la frontière ougandaise		FDLR et Ouganda
9	Maï Maï Nyatura	Major Bahati	Masisi	Lutte contre les éleveurs	

²³ Cfr. *Le Pontentiel*, n°4221, 26^{ème} année, du vendredi 18 janvier 2008, p. 4. (Groupe axe Nord centre, Nord-Kivu)

²⁴ Nous nous référons des données des *Concertations nationales*, s.e., s.l., septembre 2013.

		Blaise		tutsi	
10	Mai Mai Kasidien		Beni		
11	Mai Mai Rwenzori		Beni		
12	Mayi Delphin	Général Delphin	Walikale (groupement Waloa)	Lutter contre l'occupation rwandaise	FDLR
13	Mayi Akilimali	Général Akilimali	Walikale (groupement Ntoto)	Lutter contre l'occupation rwandaise	
14	Kahasha Mike	Colonel Kahasha	Beni		ADF NALU
15	Simba Mai Mai		Walikale Punia et		
16	Mai Mai Vurongo		Masisi		
17	Mai Mai Mongol		Masisi		
18	CNDP (mouvement politico-militaire)				
19	FOLC	Mbusa	Beni	politique	ADF NALU
20	FDN	Luanda	Masisi		
21	Mai Mai Kirikuku	Général Kirikuku	Beni		
22	Kifaru	Commandant Kifaru	Masisi		
23	Mai Mai Shetani	Shetani	Nyamilima	autodéfense	
24	Mouvement populaire d'autodéfense (PMA)		Groupement de Binza	autodéfense	Nyatura
25	M26	Kasongo	La région de Mbat	Combattre le M23	

b. *Groupes armés étrangers*

N°	Nom du groupe armé	Nom du commandant	Lieu et espace occupé
1	ADF (Allied Democratique Force)		Beni
2	NALU (armée nationale pour la libération de l'Ouganda)		
3	LRA (Lord's resistance army)	Joseph Koni	Beni et province Orientale

III.2. Groupes armés dans la province du Sud-Kivu

a. *Groupes armés locaux*

N°	Groupes armés	Commandants	Lieu d'opération	Revendications
1	Yakotumba	- Capitaine Amuri William alias yakotumba - Lieutenant Ebwela - Sous-lieutenant Abwe Mapigano - Monsieur Looba Undji du PARC (Parti pour la Résistance Congolaise)	- Bibokobok o Forêt - Ngandja	Protection tribale pour un positionnement politique et militaire à l'échiquier tant provincial que national
2	Fujo Zabuloni	Lieutenant colonel Bisebwa Zabuloni alias Fujo	- Ruhito - Mangwa - Uvira	Solliciter un grade supérieur dans les FARDC
3	Nyerere Bunana	Lieutenant colonel Nyerere Bunana	Mushule hauts plateaux Uvira	- Il veut être policier dans son territoire d'origine à Uvira - Ils sont gênés par la présence massive au commandement des unités FARDC des officiers issus des tribus tutsi et hutu

4	Bedi Rusagara	<ul style="list-style-type: none"> - Major Bedi Rusagara (déserteur FARDC) - Monsieur Kihumbi Cyprien - Lieutenant colonel Mwenyemali - Capitaine Bigaya Kazege 	<ul style="list-style-type: none"> - Kigoma - Rugeje 	Lutte contre les Barundi
5	Mushombe	<ul style="list-style-type: none"> - Capitaine Kashama Nkoy alias Kashologosi - Capitaine Mushombe Ilunga 	<ul style="list-style-type: none"> - Makobola - Masango - Mushojo en territoire d'Uvira 	Echec de l'intégration
6	Sebanyana Tawimbi Richard	<ul style="list-style-type: none"> - Capitaine Sebanyana Tawimbi Richard - Major Mugaza André alias Semahurungure 	<ul style="list-style-type: none"> - Kitoga - Marungu - Kajembwe (hauts plateaux Uvira) 	Intégration dans les FARDC
7	Mulumba Hondwa	<ul style="list-style-type: none"> - Commandant Mulumba Hondwa - Togera Nabakanga 	<ul style="list-style-type: none"> - Milimba Sebele (Terr. de Fizi) - Dans les hauts plateaux de Bibokoboko 	
8	Aochi	Colonel Kakozi Bilekwa alias Aochi	<ul style="list-style-type: none"> - Milimba Sebele 	
9	Ny'kiriba	Colonel Ny'kiriba Matebura	<ul style="list-style-type: none"> - Byonga - Namibungu en territoire Mwenga 	Reconnaissance des grades et encadrement des jeunes à intégrer dans l'armée.
10	UFRC Groupe Kahasha	<ul style="list-style-type: none"> - Colonel Kahasha alias Foker Mike (alié M23) - Major Maheshe Kahasha (ex-Mai Mai) - Monsieur Déo Bizibu - Monsieur Bapwa Mwamba Pierre 	<ul style="list-style-type: none"> - Kaseyi/Bus olo - Kamilanga 	Alliance avec le M23
11	Rahiya Mutomboki 1 (Shabunda)	<ul style="list-style-type: none"> - Major Shindano (déserteur FARDC) - Major Omari Kyengwa - Lieutenant Musolwa Kambala - Lieutenant Masudi Songo - Capitaine Wake Chibamba - Lieutenant Wangozi Kindo 	<ul style="list-style-type: none"> - Lubila - Nzovu - Nduma - Lulingu - Kigulube (terr. de Shabunda) 	Combattre les FDLR
12	Patriotes Rahiya Mutomboki 1 (PRMU) Bunyakiri	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Mutima Babengwe alias Muba H. - Monsieur Shukuru Kawaya - Monsieur Mweki Atobaibwa - Monsieur Malinda - Capitaine Shabani (déserteur FARDC) - Monsieur Mukongo Madeni (demobilize) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mubugu - Mashere - Lukando - Kambali - Bitale - Kalonge - Ziralo - Maibano 	
13	Kirikicho	<ul style="list-style-type: none"> - Lieutenant colonel Kirikicho Mirimba alias Mwana Mayi Milka 	<ul style="list-style-type: none"> - Ziralo (terr. De Kalahe Mihanda) 	Combattre les FDLR
14	ALEC (Alliance pour la Libération de l'Est du Congo)	<ul style="list-style-type: none"> - Akim Muhonza (sujet Tutsi munyamulenge vivant entre Kigali et Canada) - Capitaine Shaka Muhoza Jean-Marie - Jules Makuza à Kigali - Lieutenant Muhuma King (ex-FRF, déserteur FARDC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Kanono - Marungu (hauts plateaux Uvira) 	Eriger à l'Est de la RDC avec le M23 un Etat autonome et indépendant, bref la balkanisation

15	Groupe Katamiti (Biloze Bishambuke)	- Major Katamiti Kalambo - Capitaine Bazimiya Muchanga Chochi (déserteurs FARDC)	- Ilunda/Mili - mba	Ce groupe sympathise l'idéologie du groupe Yakutumba, lutte contre toute forme de balkanisation
16	Rahiya Mukombozi 1	- Meshe Kikumbi Daniel - Major Ngandu Lundimu - Bwenge nyanderema	- Nyalubemb - a - Kigulube - Kibandama - ngobo	Combattre les FDLR
17	FPDK (Front Populaire pour la Défense de Kivu)	- Colonel Mayele Wilandja - Commandant Bwasakala Aochi	- Lusambo/F - izi	Versatiles, ils se confient aux mieux offrant
18	Nyatura (Frappeurs)	Major Ntambuka	- Lumbishi - Numbi - Chambomb - o (terr. de Kalehe)	Défense de leur ethnie contre une prétendue injustice sociale et les attaques armées qu'ils attribuent à leurs frères tutsi ou aux combattants Rahiya Mutomboki
19	Bangumbangu	Lieutenant Mbangumbangu	Déjà au site de transit de Nymunyunyi	Versatiles, ils attendent une éventuelle intégration dans les FARDC

III.3. Groupes armés dans la province du Katanga

N°	Groupes armés	Commandants	Lieu d'opération	Revendications
<i>a. Groupes armés locaux</i>				
1	Mai Mai	Gédeon Kyungu Mukanga	Le triangle de la mort : Mitwaba, Manono et Pweto Moba	Réinsertion dans la police ; les FARDC et les institutions publiques
2	Mai Mai	Bakwanga	Moba	Réinsertion dans la police ; les FARDC et les institutions publiques
3	Mai Mai	Katenda	Moba	Réinsertion dans la police ; les FARDC et les institutions publiques
4	FNLC	Mbumba Nathael		Indépendance
5	CORAK			Indépendance
6	Kata Katanga	Kazadi Tanda Imene	Moba, Pweto, Manono et Mitwaba	Indépendance
<i>b. Groupes armés étrangers</i>				
1	FDLR		Le mont Mitumba, frontière entre la province de Katanga, le Sud-Kivu et le Maniema	

N.B. : il existe en outre d'autres petits groupes des Mai Mai dans les territoires de Kongolo et Nynzu qui de manière sporadique causent d'énormes violation des droits de l'homme.

III.3. Groupes armés dans la province Orientale

N°	Groupes armés	Commandants	Lieu d'opération	Revendications
<i>a. District de l'Ituri</i>				
1	CPLA	Doongho	Aru	Leadership administratif local
2	FDPPPO	Eric Lodingha	Aru	Leadership administratif local

3	MRPC	Eric Dedhonga Ramazani	Djugu	Réaction contre les autorités politico- administratives
4	COGAI : - FRPI - FADI - FAR - FAI - FNI et PUSIC	Justin Banaloki alias Cobra Matata (éléments résiduels)	Irumu	Reconnaissance de la province de l'Ituri Réactions contre les autorités politico- administratives
5	Maï Maï (nébuleuse)	Paul Sadala alias Morgan	Mambasa	Jouissance des ressources naturelles minières et forestières locales
b. District de Tshopo				
6	Bandes Maï Maï	Luc Putulu	Bafwasende	Jouissance des ressources naturelles minières et forestières locales
I	Eléments disparates		Opala et Ubundu	imprécis
c. District de Bas-Uélé				
8	Mbaroro ²⁵	Eléments nomades du Tchad	Ango et Bondo	
9	LRA	Joseph Koni	Bondo et Poko	Repli stratégique sur le territoire congolais
d. District de Haut-Uélé				
10	LRA	Joseph Koni	Dungu et Faradje	Repli stratégique sur le territoire congolais

IV. Causes de la multiplicité des groupes armés à l'Est

La raison d'être de ces groupes est justifiée par plusieurs facteurs, entre autres, la soif du pouvoir et du positionnement dans les forces armées de la République, la mauvaise gouvernance des autorités du pays, le non respect des engagements entre belligérants, les conflits tribales et ethniques, la convoitise des ressources naturelles de l'Est du Congo, etc.

Il y a lieu d'affirmer que les causes diffèrent d'une province à une autre. Cependant, la cause lointaine serait la détérioration de la tissu socio-économique-politique de la dictature mobutiste et les guerres répétitives que la R.D.C. a connues, qui ont eu pour conséquence la déliquescence de l'Etat à tous les niveaux.

Mais, en nous référant aux éléments fournis lors des Concertations nationales, nous pouvons répartir ces causes en deux : causes endogènes et causes exogènes.

IV.1. Les causes endogènes

a. Niveau local

1. Les conflits identitaires liés aux mouvements migratoires du siècle passé dans la région des Grands lacs : la dualité entre autochtones se considérant comme des « ayant droits naturels » et autres communautés considérées comme des « ayant droits circonstanciels ou occasionnels » immigré au Congo est à la base d'un esprit séparatiste bien que ce problème soit déjà réglé par la constitution.
2. Les conflits fonciers entre éleveurs et agriculteurs : en fait, devant la pression démographique et l'exiguïté de terre, les conflits de terre ne peuvent que se produire.
3. Les conflits des pouvoirs coutumiers : les chocs sur les pouvoirs coutumiers débouchent le plus souvent en violence armées intra-tribales et/ou intertribales entre différentes protagonistes.
4. Les conflits entre les populations riveraines et les autorités de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) : ces conflits sont dus à la contradiction au sujet de limites des parcs dont les dividendes ne sont pas ressentis par les populations locales en termes de réponse à la pauvreté de plus en plus croissante.
5. Les conflits de leadership politique entre les élites des communautés.
6. Les intoxications de population par les politiciens.

²⁵ Les Mbororo sont des éleveurs nomades Peuls originaires des pays suivants : Tchad, Soudan, RCA, Cameroun, Mali, Lybie, ... Ils sont constamment à la recherche de pâturage et ne respectent pas les frontières héritées de la colonisation. Au début des années 1980, ils avaient essayé de s'installer en RDC, mais ils furent repoussés par les Forces Armées Zaïroises (FAZ) du Maréchal Mobutu. Mais en 2002, pendant la rébellion, l'administration du MLC a permis aux éleveurs mbororo venus de la RCA d'entrée et de s'installer illégalement d'abord à Ango, territoire situé dans le district de Bas-Uélé en province Orientale. Ils se répandirent ensuite à Dungu et à Nyangara (district de Haut-Uélé) et enfin à Bondo et à Poko (district de Bas-Uélé).

b. Niveau national

1. L'absence de l'autorité de l'Etat et le déficit de l'administration dans plusieurs coins des régions infestées par l'insécurité.
2. La gouvernance affaiblie par la dictature qui n'a pas pu assurer une prise en charge à temps réel des problèmes de proximité de la population, légitimant en quelque sorte la remise en question du pouvoir national.
3. La difficulté de protection de personnes : faute de protection et de garantie que devait donner l'armée à tous, chaque groupe sociologique estime organiser sa propre sécurité.
4. Perméabilité et porosité des frontières sur l'ensemble du territoire national.
5. Le manque des conditions du développement et la pauvreté croissante dans l'arrière pays : occasionnant l'oisiveté de la jeunesse faisant d'elle la cible de recrutement des groupes armés.
6. La gratification de ceux qui ont pris les armes contre la République et l'amnistie accordée aux seigneurs de guerre récidivistes.
7. Les mécontents des anciens compagnons de lutte à sa suite d'encadrement insuffisant au cours de différentes guerres.
8. Le maintien des militaires anciens rebelles dans leurs zones d'origines obligeant la douloureuse cohabitation entre les bourreaux et les victimes.
9. Le non respect des accords de paix négociés.
10. La démotivation des hommes en armes suite à l'impaiement et la modicité de salaires. Ce qui démotive les agents de service de sécurité et de défense à remplir leurs missions.
11. L'impunité sous toutes ses formes.

IV.2. Les causes exogènes

1. La traversée des réfugiés, des ex-forces armées et des génocidaires rwandais en 1994 avec pour conséquence l'exportation des germes de leurs conflits ethniques vers la RDC.
2. La présence des groupes armés étrangers sur le territoire congolais (FDLR, ADF/NALU, LRA, FNL, les nomades Mbororo, etc.).
3. La problématique du retour des réfugiés congolais et rwandais ainsi que des personnes déplacées.
4. La quête de minerais stratégiques (coltan, cassiterite, etc.) par les industries de la technologie de pointe et de l'armement : minerais dont les réserves sont abondantes au Kivu dans un contexte d'une gestion déficitaire de secteur minier.
5. Les guerres successives conçues de l'extérieur et provoquant des frustrations internes à la suite des massacres et autres violations graves sur les populations civiles.
6. La circulation des armes légères et de petits calibres dans la région des grands lacs.
7. Les visées hémogéniques et expansionnistes du Rwanda, de l'Ouganda et des multinationales (quête de richesses pétrolières du Kivu et de l'Ituri) par la recherche effrénée du contrôle politique, économique et militaire de l'Est de la RDC traduisant ainsi l'idée de balkanisation du pays.

V. Les conséquences des conflits armés en R.D.C.

Les conflits armés en République Démocratique du Congo se sont traduits par des graves désastres humanitaires, sociaux, économiques et écologiques, notamment :

- *Pertes en vies humaines* : on évalue actuellement à 5.400.000 morts comme pertes en vies humaines dans les conflits en RDC.²⁶
- *Violences sexuelles faites aux femmes, jeunes filles et fillettes* : l'âge de victimes varie entre trois et quatre-vingt-cinq ans. Certaines femmes ont été prises en esclavage sexuel soit par les tous les groupes armés, voire les éléments des forces régulières. Ces violences se caractérisent par des viols, les IST et la contamination massive au VIH/SIDA, les maternités précoces et non désirées, la destruction des organes génitaux, etc. De nombreuses femmes vivent avec des fistules et sont hantées par des cauchemars. Elles ont les sentiments d'être des simples objets sexuels.
- *Errance de la population avec toutes ses conséquences* : les conflits armés en RDC sont à la base de maints déplacements de la population condamnée à la misère. On observe ainsi l'instabilité et la dislocation des familles. Ce qui fait que beaucoup d'enfants se retrouvent séparé de leurs proches. L'estimation de déplacés est de 350.000 depuis le début des conflits. Dans le camp de Kanyarushinya, par exemple, les autorités ont recensé 13.600 réfugiés congolais. Les déplacés vivent dans des conditions très difficiles : pas d'accès à l'eau potable, conditions sanitaires particulièrement inconfortables, surpopulation des camps des déplacés, propagation des maladies infectieuses à cause de la promiscuité,...
- *Pillage des ressources naturelles* : la RDC est un pays excessivement riches en ressources naturelles, notamment : manganèse (20 milliards de tonnes), cuivre (110 milliards de tonnes), cobalt (10,5 millions de tonnes), niobium (150 million de tonnes), diamants (730 millions de carats), or (40 million de tonnes), lithium (175,500), manganèse (20 milliards de tonnes), etc., plus une quarantaine d'autres matières premières non encore évaluées. Ces immenses richesses que présente ce pays lui attirent la convoitise de ses voisins et des multinationales. Dans cette perspective, il nous paraît nécessaire de signaler que certains pays voisins engagés dans la guerre en R.D.C. sont devenus des

²⁶ Cf. *Concertation nationale*, s.l., s.e., septembre 2013.

exportateurs des matières premières alors que leurs sols n'en contiennent pas comme le Rwanda qui vient de créer une bourse des matières premières.

- *Détérioration des écosystèmes naturels* : la RDC possède des ressources faunique et floristique très rares, voire endémiques comme les bonobos, okapis, gorilles de montagne, gorilles des plaines de l'Est. La plupart de ces espèces sont menacées de disparition. C'est le cas de rhinocéros blanc. Aujourd'hui, on ne constate plus aucune trace de cette espèce animale emblématique qui semble complètement disparue. La guerre a sensiblement diminué la population de grands singes et de la faune sauvage.
- *Destruction des infrastructures* : les conflits armés ont entraîné la destruction des infrastructures socio-économique de base. Certaines infrastructures routières sont détruites, et dans d'autres zones, la nature a simplement investi le lieu. Les routes ont simplement disparus laissant à la place le développement des forêts ce qui aggrave l'enclavement des localités où sévissent des guerres.

VI. Défis à relever pour stabiliser l'Etat congolais dans sa partie Est

Eu égard à tout ce qui précède, il semble correcte d'affirmer que l'acte guerrier auquel recourent les groupes armés sur le territoire Est du pays pour revendiquer et avoir des postes au sein de l'appareil étatique, défie la raison d'être même de l'Etat congolais. Car ils tuent ce qui de plus précieux un Etat : la population est tuée en masse, l'assise territoriale devient le terrain d'exploitation illégale des minerais²⁷, le gouvernement est fragilisé, et la souveraineté du pays est bafouée.

L'ère de prise de pouvoir la voie des armes est déjà révolue. Par l'organisation des élections à deux reprises, la République Démocratique du Congo s'est doté des institutions démocratiques et devient de plus en plus mature au fonctionnement d'un Etat démocratique. Il serait donc inacceptable que certaines personnes n'ayant pas été satisfaites du partage du pouvoir lors de la transition ou pour un autre motif, puissent remettre en question lesdites institutions que la communauté nationale et internationale ont massivement appuyées. Admettre une telle situation, « ce serait, soutient la Conférence Episcopale Nationale du Congo (C.E.N.C.O.) en mettant en garde contre la balkanisation du Congo, un retour en arrière avec risque d'éternel recommencement et pour corolaire l'encouragement de rébellions récurrentes pour raison de partage du pouvoir. Ce serait installer durablement la violence comme mode d'acquisition et de conservation du pouvoir et en quelque sorte institutionnaliser la violence politique »²⁸.

A cet effet, pour éradiquer une telle machination, un « travail d'esprit » se révèle important. D'ailleurs, c'est dans cette optique qu'il est mentionné au fronton de l'Acte constitutif de l'UNESCO que « les guerre prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix »²⁹. D'où, un changement mental dans le sens de la responsabilité, du progrès et du développement s'avère très indispensable. Mais cela ne peut être possible que si, au préalable, une sortie de la *minorité* devient effective. Il s'agit d'une *minorité* que l'homme politique congolais s'est lui-même cloîtré. On se demandera, nous en sommes convaincu, qu'est-ce que la *minorité* dont il est mentionné ici. Emmanuel Kant en répondant à la question : « Qu'est-ce que les Lumières ? », affirme ce qui suit : « La sortie de l'homme de sa minorité, dont il est lui-même responsable. Minorité, c'est-à-dire incapacité de se servir de son entendement sans la direction d'autrui, minorité dont il est lui-même responsable, puisque la cause en réside non dans un défaut de l'entendement, mais dans un manque de décision et de courage de s'en servir sans la direction d'autrui »³⁰. Pour ce faire, il faut que les politiques et politiciens congolais prennent des mesures pouvant basculer le pays vers l'avant dans la paix. Cela ne peut se manifester que dans une certaine maturité humaine et politique dans la façon de penser, d'agir, d'organiser la gestion de la *res publica*, de concevoir l'Etat. C'est à peu près dans cette perspective, osons-nous affirmer, que Joseph Kabila a soutenu lors de son adresse devant le congrès en octobre 2013 en ces termes : « Pour changer le Congo, nous devons d'abord nous-mêmes changer dans notre manière de vivre ensemble, de faire la politique, de gérer l'Etat et la communauté nationale. Bref, de vivre la démocratie »³¹.

Après cette sortie de la *minorité*, une deuxième station reste celui de l'*appropriation*. Il va falloir, pour tout Congolais en général et politicien en particulier, s'*approprier* de son histoire, son pays et son destin. C'est ce qu'on appelle « appropriation citoyenne ». Cette dernière est une appropriation politique de la communauté politique. Dans cette optique, il sied de noter que « l'appropriation citoyenne de la chose publique est liée à l'appropriation de l'Etat à travers le comportement et la pratique socio-politique des citoyens membres de cet Etat sur base des normes, des schèmes de perception, des attitudes, des comportements, des valeurs et de culture qui fondent en Etat-moderne »³². A l'instar de la Chine qui est devenu une grande puissance économique et militaire grâce à cette approche appropriationniste, la R.D.C.,

²⁷ La guerre ne se fait que là où il y a des richesses à exploiter. A l'heure actuelle, il y a une exploitation illégale et incontrôlée des minerais comme le coltan, l'or, le pyrolone, la cassitérite, le diamant, ... et le pétrole en perspective.

²⁸ « Memo des Evêques à la Conférence sur la paix, la sécurité et le développement au Nord et au Sud Kivu », in *The post*, IX^{ème} année, N° Série 9-447, du mercredi 09 janvier 2008, p. 4.

²⁹ http://portal.unesco.org/fr/ev.php,du_02/05/2007.

³⁰ E. KANT, « *Qu'est-ce que les Lumières* », in *œuvres philosophique*, Tome II, Gallimard, Paris, p. 211.

³¹ KABILA KABANGE, « *Discours devant le congrès* », in *Geopolishebdo*, n°179, du jeudi 24 octobre au mardi 29 octobre 2013, p.7.

³² S. MITOUBA, *Appropriatologie : esquisse d'une science nouvelle*, Cleup, Padova, 2012, p. 19.

au travers de ses dirigeants, doit imiter consciencieusement et efficacement cette procédure, en commençant par récupérer la technologie et l'idéologie capitaliste de l'Occident.

A cet effet, il nous semble important de traduire ces défis à relever en termes d'attitudes que doivent prendre à la fois la population congolaise, le gouvernement et la communauté internationale.

VI.1. Pour la population congolaise

La population de la République Démocratique du Congo doit rester vigilante, vaillante et souder afin de faire échec au plan machiavélique de balkanisation du pays des certains compatriotes marionnettes, des pays voisins et des puissances multinationales. A cet effet, elle est appelée à soutenir le gouvernement dans ses efforts visant à la fois le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des "combattants". Elle doit aussi privilégier la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés comme mode de résolution des conflits. La population congolaise doit également s'engager dans la sensibilisation des groupes armés tant nationaux qu'étrangers à déposer les armes et à accepter la réinsertion sociale, d'une part, et le rapatriement volontaire, d'autre part.

Aussi, il s'avère important de signaler que la population congolaise n'aura pas son destin en mains si elle ne quitte pas « l'hystérie de la peur » dans laquelle elle s'est cloîtrée. Nous constatons que cette population ne sait même plus réclamer ses droits, et en plus la gestion de la chose publique ne l'intéresse pas du tout. Toutes les méthodes de revendications de ses droits qu'elle a su monter lors de la deuxième République sous les règnes de Mobutu sont tombées en désuétude. Raison pour laquelle, nous appelons la population congolaise à la vigilance et à l'héroïsme. Elle doit faire preuve de sans froid, surtout quand il s'agit de ses droits inaliénables.

VI.2. Pour le gouvernement

Il lui faut commencer par une sérieuse restauration de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national. Pour faire de la RDC un Etat vivant en paix avec lui-même dans une unité nationale et intégrité territoriale consolidée, il faut recourir à la fois aux forces armées, à la diplomatie et à la politique. A cet effet, une réorganisation des Forces Armées de la République Démocratique du Congo ainsi que de la police et des services de sécurité s'avère très indispensable. La stratégie consiste à moderniser tous les secteurs de la sécurité nationale pour renforcer la présence des militaires, policiers et agents de service de renseignement dans le pays. Au regard de l'environnement international actuel, la RDC doit s'acquérir d'une diplomatie convaincante et percutante. Car, la diplomatie est en quelque sorte la continuation de la guerre par le dialogue. Aussi, le gouvernement doit faire de son mieux pour assainir l'espace politique afin d'éviter l'émergence d'autres groupes rebelles.

Le gouvernement a l'obligation d'améliorer l'instance judiciaire nationale pour qu'elle soit en mesure de punir tous les semeurs sans aucune discrimination, et sa gouvernance par la création d'emplois et de centres de formations professionnelles. Pour une gestion responsable, il doit faire de son mieux pour contrôler toutes les zones minières occupées par les différents groupes armés afin de couper définitivement leurs moyens logistiques de subsistance. Aussi, il est appelé à améliorer les conditions de vies des militaires, des policiers et des agents de services de sécurité, afin que ces derniers puissent rendre un service auquel la communauté nationale attend d'eux.

La révision du programme d'enseignement national à tout le niveau s'avère indispensable. Ainsi, à coté de la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire que le gouvernement doit assurer, il est important d'insérer dans le programme scolaire les cours sur les droits de l'homme. Au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire, l'insertion de cours sur la théorie de la guerre et l'éthique de la guerre en premier graduat de l'enseignement est très importante. A cet effet, il faudrait imposer une formation militaire obligatoire à tous les jeunes diplômés avant d'aller poursuivre les études universitaires. Que les combattants des groupes armés qui déposent les armes soient intégrés dans le programme de réinsertion communautaire et non dans l'armée pour ne pas continuer à gratifier les groupes rebelles. Encourager l'intégration régionale par l'initiative de la réalisation des projets d'intérêt commun avec les pays voisins. Obtenir l'adhésion du peuple congolais à la décision courageuse de coopérer directement avec les puissances intéressées par les ressources naturelles de la RDC, en les invitant à venir investir et exploiter lesdites ressources à concurrence de 70% Pour le pays, selon la durée renouvelable à convenir.²

VI.3. Pour la communauté internationale

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo (MONUSCO) est l'une des missions plus importantes que l'ONU a eu à déployer dans le monde. Pour ce faire, la communauté internationale est appelée à :

- accompagner tous les efforts du gouvernement, de la société civile et même des églises visant à éradiquer les groupes armés ;
- accompagner la MONUSCO dans l'adaptation de la résolution 2098 du Conseil de Sécurité de l'ONU ;
- renforcer la coopération bilatérale et régionale pour ramener la confiance entre les Etats ;
- renforcer la coopération avec la Cour Pénale Internationale dans les enquêtes et les poursuites des auteurs des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis à l'Est de la RDC ;
- faire respecter le principe de la non ingérence dans les affaires interne d'un Etat ;
- appuyer la RDC à poursuivre la réforme du secteur de sécurité tout en formant les agents au respect de droits de l'homme.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, il nous paraît admissible de souligner que rien ne peut se réaliser si nous-même, Congolais, n'avons pas la volonté d'unité, de grandeur voire de puissance pour qu'advienne une nouvelle ère dans notre pays. Car, « notre volonté, notre détermination et notre intelligence sont irremplaçable pour surmonter tous les défis qui jalonnent notre marche vers le futur »³³. Dans ce travail, nous nous sommes évertué à parler des groupes armés qui constituent un facteur nuisible au progrès et développement du Congo. Leurs présences favorisées et renforcées par le soutien des pays voisins de l'Est comme le Rwanda et l'Ouganda en vue d'exploiter illégalement les ressources naturelles. Le but de cette étude était de démontrer comment les groupes armés qui sèment la terreur à l'Est du pays déstabilisent, voire fragilise l'Etat congolais. A cet effet, une "ré-affirmation" de l'Etat congolais sur le plan tant militaire, diplomatique que politique s'avère important. Mais cela ne peut être possible que si, au préalable, il y a une sortie de la minorité et une appropriation citoyenne de la part des politiques et politiciens congolais.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Anonyme, « Loi complète sur les Concertations Nationales ! », in *La Prospérité*, 13^{ème} année, N°2701, du lundi 1er juillet 2013.
- [2] Anonyme, « Memo des Evêques à la Conférence sur la paix, la sécurité et le développement au Nord et au Sud Kivu », in *The post*, IX^{ème} année, N° Série 9-447, du mercredi 09 janvier 2008.
- [3] ARON, R., *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962.
- [4] *Concertation nationale*, s.e., s.l., septembre 2013.
- [5] HIMELFARB, G., *Le vocabulaire de la guerre et de la paix*, Belin, Paris, 2004.
- [6] [http://fr.wikipedia.org/wiki/conflit science sociale](http://fr.wikipedia.org/wiki/conflit_sciences_sociales), le 06 mai 2014.
- [7] <http://fr.wikipedia.org/wiki/conflit>, le 06 mai 2014 ;
- [8] <http://fr.wikipedia.org/wiki/violence>, le 06 mai 2014 ;
- [9] <http://portal.unesco.org/fr/ev.php>, du 02 mai 2007 ;
- [10] <http://portal.unesco.org/fr/ev.php>, du 02 mai 2007 ;
- [11] KABILA KABANGE, « Discours devant le congrès », in *Geopolishebdo*, n°179, du jeudi 24 octobre au mardi 29 octobre 2013.
- [12] KANT, E., « Qu'est-ce que les Lumières », in *Œuvres philosophique*, Tome II, Gallimard, Paris.
- [13] *Le Pontentiel*, n°4221, 26^{ème} année, du vendredi 18 janvier 2008 ;
- [14] MACHIAVEL, N., « Discours sur la première décade de Tite-Live », dans *Œuvre complète*, trad. par E. Barricon, Gallimard, Paris, 1952.
- [15] MACHIAVEL, N., *Art de la guerre*, trad. par T. Guiraudet, Flammarion, Paris, 1991.
- [16] MITOUBA, S., *Appropriatologie : esquisse d'une science nouvelle*, Cleup, Padova, 2012.
- [17] MONTBRIAL de, T., et KLEIN, J., *Dictionnaire de stratégie*, PUF, Paris, 2000.
- [18] NDAYWEL, I., *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, Paris-Bruxelles, Duclot, 1998.
- [19] PICARD, D., et MARC, D., *Les conflits relationnels (Que sais-je ?)*, P.U.F., Paris, 2008.
- [20] RAYNAUD, P., et RIALS, S., *Dictionnaire de philosophie politique*, PUF, Paris, 1996.
- [21] REY-DEBOVE, J., *Le Robert méthodologique. Dictionnaire de français actuel*, Le Robert, Paris, 1987.
- [22] ROUSSEAU, J.-J., *Du contrat social*, Garnier-Flammarion, Paris, 1966
- [23] VAILLANT, F., *La non-violence. Essai de morale fondamentale*, Cerf, Paris, 1990 ;

³³ « Discours du Président Joseph Kabila Kabange devant le congrès », in *Geopolishebdo*, n°179, du jeudi 24 octobre au mardi 29 octobre 2013, p.7.